

PRÉSENTATION

Au

Comité permanent des langues officielles
de la Chambre des communes

Le 1^{er} novembre 2016
Ottawa (Ontario)



CEDEC

Monsieur Paradis, Monsieur Boissonault, Monsieur Nater, Monsieur Choquette et les membres du comité, je vous suis très reconnaissant de cette occasion de vous présenter les réflexions et les recommandations de la CEDEC concernant le plan d'action pour les langues officielles.

Je me présente : John Buck, le président-directeur général de la CEDEC. Je suis enchanté d'être accompagné aujourd'hui par mon collègue Grant Myers, un agent de développement provincial de la CEDEC.

À PROPOS DE LA CEDEC

Au nom des anglophones du Québec, la CEDEC collabore avec une vaste gamme d'acteurs nationaux, provinciaux et régionaux provenant de la société civile et des secteurs public et privé dans le but de soutenir la croissance des entreprises, la réussite des travailleurs dans les collectivités où ils demeurent. En fait, le développement économique communautaire collaboratif se trouve au cœur de tout ce que nous accomplissons. Cela comporte la mobilisation des citoyens pour profiter au maximum des avantages de leurs atouts économiques, sociaux, culturels et linguistiques uniques à leur milieu. Le développement économique communautaire collaboratif (a) consolide les atouts et les capacités communautaires uniques et les démultiplie, (b) augmente l'attrait et la productivité des collectivités dans une économie de plus en plus mondiale et, par conséquent (c) participe à l'amélioration de la qualité de vie et de la viabilité de ces collectivités.

Comme le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) le mentionne dans son rapport fait aux ministres en 2016, l'accent des prochaines politiques publiques devrait porter sur l'amélioration du bien-être des citoyens. Étant donné l'apport remarquable que les dimensions économique, linguistique et communautaire de la vie des Canadiens produisent sur leur bien-être individuel et collectif, la CEDEC croit que le développement économique devrait être reconnu comme l'un des piliers du prochain plan d'action pour les langues officielles et recevoir, conséquemment, le financement réservé aux piliers. De plus, elle croit que tous les efforts devraient être fait pour relier le prochain plan d'action pour les langues officielles et les aux priorités énoncées dans les politiques complémentaires du gouvernement, plus particulièrement sa composante portant sur le développement économique communautaire, par exemple son programme de développement économique et d'innovation. Cette approche aiderait à s'assurer que les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Canada sont de participants et des partenaires à part entière dans la prospérité future du Canada.

QUELQUES PAS PRIS DANS CETTE DIRECTION

Les langues sont bien plus qu'une caractéristique culturelle ou démographique. Les langues officielles du Canada sont la porte d'entrée menant à de nouveaux marchés, à des partenariats innovateurs et à de l'information stratégique sur le marché du travail et les entreprises. Les deux langues officielles du Canada, le bilinguisme et le plurilinguisme de plusieurs de ses citoyens représentent des atouts économiques majeurs qui nous offrent un avantage concurrentiel sur les marchés internationaux. Les deux communautés de langue officielle en situation minoritaire du Canada contribuent largement à cet avantage économique.

Compte tenu de cette réalité, la CEDEC et le RDÉE Canada, ainsi que ses membres, se sont associés à Emploi et Développement social Canada pour créer le Réseau d'action économique et le diriger. Le Réseau poursuit deux objectifs :

- Appuyer la création d'entreprises novatrices axées sur la croissance
- Assurer la disponibilité de travailleurs spécialisés et productifs.

Ces objectifs sont documentés dans notre *Plan canadien de développement économique pour les communautés de langues officielles en situation minoritaire*.

Le Réseau d'action économique consiste en un espace où les chefs de file de l'économie du gouvernement et du secteur privé peuvent concevoir des initiatives innovatrices et concrètes qui stimulent les partenariats interprovinciaux et les possibilités d'affaires entre les entreprises. Il s'agit d'une occasion sans précédent pour le gouvernement du Canada d'investir dans un véritable projet de collaboration national qui utilise les forces des communautés de langue officielle en situation minoritaire tout en contribuant à la consolidation de leur avenir économique.

RENFORCER L'ÉCONOMIE DU CANADA PAR L'ENTREMISE DU PROCHAIN PLAN D'ACTION



La CEDEC appuie sans réserve la mesure proposée par le RDÉE Canada, visant à créer « un fonds levier d'envergure capitalisé en partenariat public privé (PPP) visant à soutenir la création, la relève et l'expansion des entreprises issues des communautés francophones et acadienne. » Un fonds national d'investissement comme celui-là, appuyant le financement des entreprises à forte croissance, serait bien accueilli par les deux communautés de langue officielle en situation minoritaire. De surcroît, la CEDEC recommande un investissement fédéral dans un fonds dédié pour aider directement les entreprises québécoises à percer des marchés dans le reste du Canada et également une offre de soutien aux petites et moyennes entreprises de partout au Canada pour les aider à s'établir au Québec et à exercer leurs activités avec efficacité. À ce sujet, il est important de mentionner que le Québec représente le deuxième plus grand marché intérieur du Canada.

Ce type d'activités commerciales aiderait les entreprises canadiennes à mieux profiter des marchés intérieurs et à contribuer à la vitalité des collectivités partout au Canada, y compris les CLOSM. Cette initiative promouvrait des liens économiques et commerciaux plus étroits et des réseaux canadiens plus forts, promouvrait ainsi le bilinguisme de façon respectueuse dans un contexte particulier et contribuerait à la vitalité de nombreuses collectivités, y compris les CLOSM.

LA MISE EN VALEUR DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les entreprises couronnées de succès et concurrentielles du Québec requièrent des travailleurs bilingues, spécialisés et talentueux.

Les communautés anglophones du Québec ont augmenté le taux de bilinguisme chez les anglophones du Québec. En 2001, le taux s'élevait à 67 %, alors qu'il était de 37 % en 1971. Malgré cet avantage, un nombre grandissant de jeunes anglophones instruits quittent le Québec pour se trouver un emploi ailleurs.

Le prochain Plan d'action pour les langues officielles devrait offrir du soutien aux communautés anglophones du Québec afin qu'elles puissent jouer un rôle directeur dont le point central consiste à inciter les diplômés bilingues et les jeunes travailleurs à rester au Québec et à contribuer à la croissance économique de leurs collectivités. Cette initiative réfléchirait la stratégie de l'immigration du gouvernement du Québec et la compléterait, une stratégie ciblant les étudiants internationaux visant à les encourager à rester et à soutenir le développement du Québec.



LES RECOMMANDATIONS DE LA CEDEC

Pendant que vous discutez au prochain plan d'action pour les langues officielles et que vous y réfléchissez, la CEDEC aimerait vous offrir les recommandations suivantes :

1. **ACCORDER LA PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE DANS LE PROCHAIN PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES :**
 - Les prévisions d'une croissance modeste au cours des prochaines années et la mondialisation des activités économiques exigent que nos communautés s'appuient sur leurs atouts et leurs capacités communautaires, culturelles et linguistiques et en tirent le maximum de profit afin de demeurer attrayantes, concurrentielles et viables.
 - Relier le prochain plan d'action pour les langues officielles, particulièrement sa composante portant sur le développement économique communautaire, aux priorités établies par les politiques complémentaires du gouvernement, par exemple, son programme de développement économique et d'innovation.
2. **AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS DANS DES PROGRAMMES EXISTANTS RÉSERVÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE :**
 - Doubler l'enveloppe d'investissement du Fonds d'habilitation (EDSC)
 - Doubler l'enveloppe d'investissement de l'Initiative de développement économique (Développement économique Canada pour les régions du Québec) pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire en l'indexant selon l'inflation.

3. **INVESTIR DANS LES ENTREPRISES À FORTE CROISSANCE :**
 - Créer un fonds d'investissement pour les entreprises dans les CLOSM dont le potentiel de croissance est grand.
 - Ce fonds, dont l'investissement de départ proviendrait du gouvernement du Canada et de partenaires privés, devrait être géré par les communautés et autosuffisant.
4. **STIMULER LE COMMERCE INTERPROVINCIAL ET AMÉLIORER LES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX POUR LES CLOSM DU CANADA:**
 - Le gouvernement du Canada devrait financer la CEDEC et le RDÉE Canada en tant qu'organisme intermédiaire afin de :
 - Aider les entreprises québécoises à reconnaître le potentiel commercial des marchés dans le reste du Canada et livrer des programmes et des services qui visent à les aider à atteindre ces marchés.
 - Mieux promouvoir les possibilités d'affaires au Québec aux PME et aux entrepreneurs du reste du Canada et livrer des services aux entreprises visant à les aider à atteindre le marché québécois.
5. **ABORDER LES OBSTACLES INTERPROVINCIAUX :**
 - Amoindrir les obstacles au commerce interprovincial et la reconnaissance des qualifications professionnelles ou les éliminer.
 - Ces obstacles ne restreignent pas seulement le commerce effectué par les CLOSM, ils entravent sévèrement la mobilité de la main-d'œuvre, particulièrement celle des travailleurs bilingues.
6. **SE CONCENTRER SUR LA RÉTENTION DES JEUNES TALENTUEUX :**
 - Soutenir une importante campagne auprès des organismes non gouvernementaux au sein des communautés anglophones du Québec afin d'assurer la rétention des diplômés instruits, bilingues et talentueux après leurs études postsecondaires.
7. **GÉNÉRER DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL :**
 - Investir dans la collecte et l'analyse d'informations ciblées, la prévision et la modélisation qui viendraient appuyer des scénarios entre les possibilités d'emploi émergentes et l'offre de travailleurs provenant des CLOSM.
8. **INVESTIR DANS LE TOURISME :**
 - Financer une marque de commerce nationale et une stratégie de commercialisation pour le tourisme auprès des CLOSM.
 - Les touristes culturels ont tendance à demeurer plus longtemps et à dépenser plus d'argent au cours de leur séjour. Les CLOSM ont la possibilité de tirer profit de produits touristiques de grande qualité et d'expériences exceptionnelles qui complètent l'offre touristique canadienne existante.
9. **PROGRAMMES SOUPLES ET SIGNIFICATIFS GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE :**
 - S'assurer qu'une approche et un objectif de développement économique communautaire permettraient une plus grande collaboration fédérale et provinciale pour favoriser « des solutions locales aux problèmes locaux ». Une approche de développement économique communautaire devrait:
 - Rendre les programmes gouvernementaux capable de s'adapter aux réalités, aux capacités et aux atouts régionaux.
 - Placer l'amélioration du bien-être des gens par l'entremise d'un processus soutenu et dirigé par la communauté au point central du plan d'action pour les langues officielles.
 - Apporter une souplesse et améliorer la coordination des programmes de différents paliers de gouvernement et des secteurs économiques comme l'emploi, le développement économique, l'entrepreneuriat et l'économie sociale.
 - Relier le prochain plan d'action pour les langues officielles aux programmes du gouvernement et s'assurer qu'ils puissent permettre les apports linguistiques, culturels, sociaux et économiques uniques des communautés de langue officielle en situation minoritaire et les soutenir d'une manière active.

Je remercie, encore une fois, tous les membres du Comité permanent des langues officielles pour cette possibilité de vous présenter les recommandations de la CEDEC concernant la prochaine édition du plan d'action pour les langues officielles du Canada.